



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE
Union Fédérale de l'Action Sociale

Convention Collective Nationale du Travail du 26 août 1965

Commission Paritaire Permanente Nationale de Négociation et d'Interprétation (CPPNI)
VENDREDI 21 JANVIER 2022 à 9h00 – CHARENTON-LE-PONT

Vœux des employeurs...

2022, une année pour améliorer la politique salariale au vu du contexte... une année importante avec la discussion sur la prochaine CCU.

Adoption du relevé de décision du 19 novembre 2021.

à intégrer : les demandes de la CGT de traiter :
- l'intégration des maîtresses de maison dans l'article 85 concernant la prime d'internat
- les 6 jours de Congé exceptionnel pour tous les salariés.

Le point Ségur.

Ségur 1 : Une recommandation patronale a été émise car les organisations syndicales refusent l'iniquité. Elle a été acceptée avec rétroactivité au 1er novembre 2021. Le financement ARS a été versé dans toutes les régions.

Le critère classant dans une révision des grilles salariales va diviser les salariés.

La logique d'entreprise prévaut aujourd'hui dans notre secteur.

Position de l'UNISSS : nous voulons travailler pour une convention unique. Contacts avec Fehap et Nexem. Nous souhaitons une revalorisation des métiers. Nous sommes conscients de la perte du pouvoir d'achat. Difficultés de recrutement. Notre intérêt, avoir du personnel avec un bon équilibre de vie (qui passe par un salaire digne). Nous sommes pour l'inclusion, mais pas n'importe comment, contre une désinstitutionnalisation de tous les services. On est dans une accélération du processus CCU. Nous voulons relever la spécificité de nos métiers.

Ségur 2 : impossible pour l'UNISSS de joindre le ministère concernant le Ségur 2 qui propose des miettes. Dans la ccnt 51, 83 millions d'attribués pour les soignants du secteur public.

Le point Avenant 2-2021 - Valeur du point

L'avenant présenté à 5,31€ refusé car dépassement de l'enveloppe. Donc proposition du passage à 5,30€ pour que ce soit accepté.

La CGT, c'est indécent, que du mépris pour notre secteur, il est impossible d'accepter.

FO sur la même ligne.

L'UNISSS comprend l'indécence de la proposition mais il y aurait toujours ça de pris. Il faut prendre en compte l'écrasement du groupe D.

La CFDT, c'est indécent soit, mais utilisons ce qui est à notre disposition.

CGC sur la même ligne.

Le point Avenant 1-2021 - Nomenclature cadres/non cadres

Cette nomenclature mise à jour concernant le libellé des niveaux d'étude (conformité avec l'Europe).

Intégration de la prime en point pour les niveaux 2 et 1 dans la grille de salaires.

La CGT ne peut signer car la valorisation par l'obtention d'un diplôme n'est pas à la hauteur de nos revendications.

Le point Avenant 4-2021 - Grilles salaires cadres

CGC signataire.

Le point complémentaire santé/prévoyance

Validation des flyers sur la santé (fonds de solidarité) et prévoyance. Pour que les salariés soient au courant.

Les actions de prévention :

Des devis ont été présentés pour les actions de préventions des risques et santé

AG2R - 10,000€ HT – action sur les cancers et possibilités de récidives. Imagerie 3D.

Hygiène de vie et addictions

Maladie professionnelle (manger, bouger, stress...)

VYV - Enquête de santé. Pour définir un accompagnement avec des actions de prévention.

Questions diverses :

Travailler sur la mise à jour de la convention (intégrer le Ségur, ...)

Renouvellement de la demande de la CGT pour :

- intégrer les maîtresses de maison dans la liste de profession bénéficiant de la prime d'internat.

- que tous les salariés qui ont 3 jours de congés exceptionnels puissent en avoir 6.

Question sur la reprise d'ancienneté : un éclaircissement est nécessaire.

Départ de Yves M. (CFDT) de la CCPNI (Retraite).